

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MASKINONGÉ
MUNICIPALITÉ
DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton, tenue le 12 janvier 2015, à 20h00 au Centre Communautaire situé au 50, Chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton.

Sont présents :

M. Réjean Audet, maire
M. Sébastien Houle, conseiller
Mme Charline Plante, conseillère
M. Robert Morais, conseiller
M. Louis Frappier, conseiller

Sont absentes :

Mme Rita Deschênes, conseillère
Mme Heidi Bellerive, conseillère

Les membres présents forment le quorum sous la présidence du maire. La secrétaire-réceptionniste, madame Odette Villemure est aussi présente. Il y a ouverture de la séance par monsieur le maire.

ORDRE DU JOUR

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Adoption des procès-verbaux de décembre 2014
- 3- Correspondance
- 4- Comptes
- 5- Transfert MRC vente non-paiement de taxes
- 6- Représentante vente non-paiement de taxes
- 7- Demande de subvention Maison des Jeunes
- 8- Congrès COMBEQ Mario Samson et Anne-Claude Hébert-Moreau
- 9- URBANISME :
 - 9.1 Dérogation mineure 1030, chemin de l'Étang
 - 9.2 CPTAQ Michel Marcouiller
 - 9.3 Offre de services Pluritec – prolongement réseau aqueduc Domaine Ouellet
- 10- INCENDIE/AQUEDUC :
 - 10.1 Achat pneus Camion citerne
 - 10.2 Formation pompiers
 - 10.3 Lavage des bassins
- 11- Adhésion ADMQ
- 12- Signature Protocole d'entente CLR – Incendie et 9-1-1
- 13- Bonification des chauffeurs et guides Férie de Noël

- 14- Productions Maskishow Féerie de Noël
- 15- Remerciements Groupe Lafrenière Tracteur
- 16- Affaires nouvelles
- 17- Période de questions
- 18- Période de suggestions
- 19- Clôture de la séance

RÉS. 2015-01-01 ORDRE DU JOUR

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par madame Charline Plante, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte l'ordre du jour avec la modification suivante :

- L'item 9.1 est reporté à une séance ultérieure.

Adoptée

RÉS. 2015-01-02 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE DÉCEMBRE 2014

Sur proposition de monsieur Louis Frappier appuyé par monsieur Sébastien Houle, il est résolu à l'unanimité l'adoption des procès-verbaux de décembre 2014 sans aucune modification.

Adoptée

CORRESPONDANCE

Il n'y a aucune correspondance pour cette séance.

COMPTES

Salaires : 25 949.94 \$

Comptes :

7246	SYNDICAT REG. DES EMPL.MUN. MAURICIE CSN	COTISATION SYNDICALE	487.23 \$
7247	CLUB SOCIAL DES POMPIERS DE ST-ELIE	CLUB SOCIAL POMPIERS	60.00 \$
7248	SOCIETE CAN. DES POSTES	FRAIS POSTAUX	2 931.86 \$
7249	ADN COMMUNICATION	REFONTE DU SITE WEB	14 369.01 \$
7250	ALIMENTATION R. AUDET	PIECES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	7.42 \$
7251	AVANTAGE INDUSTRIEL INC.	PIÈCES ET ACCESSOIRES DÉNEIGEMENT, ENTRETIEN ET RÉPARATION RÉSEAU	12.72 \$
7252	BELANGER SAUVE , AVOCATS	AUTRES SERVICES JURIDIQUES	2 404.74 \$
7253	BELLERIVE JOCELYN	CONTRAT DÉNEIGEMENT CHEMINS	10 024.79 \$
7254	BELLEMARE MOTO	PIECES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	40.69 \$
7255	BELL MEDIA INC.	PUBLICITÉ TOURISTIQUE	1 494.68 \$
7256	BIOLAB - DIVISION CAP-DE-LA- MADELEINE	ANALYSES D'EAU	172.47 \$

7257	BOUTIQUE EDEN FLEURISTE	FRAIS REPRÉSENTATION CONSEIL	67.84 \$
7258	CARQUEST, PIECES D'AUTOS	ENTRETIEN INSPECTION CAMION À NEIGE	370.92 \$
7259	COOPERATIVE COLLECTE PRO	CONTRAT VIDANGES	7 766.77 \$
7260	COPIE SERVICE C.D.(1999) INC.	FÉERIE DE NOËL	20.70 \$
7261	JACQUES DEFOY	JETON DE PRÉSENCE C.C.U.	30.00 \$
7262	RITA DESCHENES	SUBVENTION COMITÉ DE LA FAMILLE, FRAIS REPRÉSENTATION CONSEIL	60.99 \$
7263	DISTRIBUT'EAU D.P.	ALIMENTS	20.25 \$
7264	EMCO CORPORATION	VOIRIE/MATÉRIAUX, AQUEDUC CH. DES LOISIRS, ENTRETIEN STATION DE POMPAGE, ENTRETIEN RÉSEAU SAMSON MARCHAND	1 368.32 \$
7265	ENTREPRISES SYLVIE DROLET INC.	FÉERIE DE NOËL	144.22 \$
7266	LES ENTREPRISES DE DISTRIBUTION	ALIMENTS	559.92 \$
7267	LES ENTREPRISES ELECTRIQUES	FÉERIE DE NOËL, PIÈCES ET ACCESSOIRES GARAGE DE LA CULTURE	1 266.18 \$
7268	FEDERATION QUEBECOISE DES MUN.	ENTRETIEN ET REPARATION RESEAU, ANALYSES D'EAU, ENTRETIEN STATION POMPAGE, ENTRETIEN TRACTEUR, FÉERIE DE NOËL	108.05 \$
7269	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	FRAIS DE MUTATION	60.00 \$
7270	FOURNITURE DE BUREAU DENIS	FOURNITURES DE BUREAU	277.63 \$
7271	GARAGE DESFONDS INC.	ENTRETIEN ÉQUIPEMENT CAMION DÉNEIGEMENT	22.33 \$
7272	GARCEAU PAUL-ANDRE	FRAIS DE DÉPLACEMENT DU PERSONNEL	53.86 \$
7273	GELINAS KEVEN	JETON DE PRÉSENCE C.C.U.	30.00 \$
7274	GROUPE CLR	TÉLÉPAGE ET COMMUNICATION DEPANNAGE	114.92 \$
7275	HOCKEY LEMAY / SPI	VÊTEMENTS TRAVAIL	138.78 \$
7276	IMPRIMERIE GIGNAC OFFSET LTEE	PUBLICATIONS MUNICIPALES	318.58 \$
7277	INFOTECK CENTRE D'ORDINATEUR	ENTRETIEN INFORMATIQUE	42.54 \$
7278	JULIEN BELLERIVE & FILS	EGOUT PLUVIAL CENTRE VILLAGE, AQUEDUC CHEMIN DES LOISIRS	3 313.95 \$
7279	INDUSTRIES LAM-E	ABRI DE TOILE ET CAMION	131.71 \$
7280	LUMEN	GARAGE DE LA CULTURE, PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN, ENTRETIEN ET RÉPARATION CENTRE COMMUNAUTAIRE, ENTRETIEN CASERNE	2 364.69 \$
7281	MARCHE RENE SAMSON	ALIMENTS, SUBVENTION COMITÉ DE LA FAMILLE	147.52 \$
7282	ANNULÉ		
7283	LES MATERIAUX LAVERGNE	FÉERIE DE NOËL, ACHAT OUTILS, ENTRETIEN INSPECTION CAMION NEIGE, ENTRETIEN GARAGE MUNICIPAL, CLINIQUE MÉDICALE, M.D.J.	522.92 \$
7284	MECANIQUE LOUIS BOUCHER	ABRI DE TOILE ET CAMION, ENTRETIEN, INSPECTION CAMION À NEIGE, ENTRETIEN CAMION	3 287.55 \$
7285	FRANCOEUR MICHELINE	JETON DE PRÉSENCE C.C.U.	30.00 \$

7286	MORAIS ROBERT	FRAIS REPRÉSENTATION CONSEIL, FÉERIE DE NOËL, PIÈCES ET ACCESSOIRES PATINOIRE	96.42 \$
7287	MRC DE MASKINONGE	FORMATION POMPIERS, ENTRETIEN INFORMATIQUE, FOURNITURES BUREAU	1 916.99 \$
7288	MUNICIPALITE DE CHARETTE	AUTRES SERVICES JURIDIQUES	331.80 \$
7289	MYRON	FOURNITURES DE BUREAU	223.37 \$
7290	NORDIK EAU INC.	AQUEDUC CHEMIN DES LOISIRS	2 542.68 \$
7291	JULIE PLANTE ENR.	SUBVENTION COMITÉ DE LA FAMILLE	75.00 \$
7292	CHARLINE PLANTE	SUBVENTION COMITÉ DE LA FAMILLE, FÉERIE DE NOËL	116.59 \$
7293	POMPLO	PRODUITS CHIMIQUES	1 619.50 \$
7294	RIVARD GUY	CONTRAT VIDANGES	56.34 \$
7295	SAMSON CLAUDE	JETON DE PRÉSENCE C.C.U.	30.00 \$
7296	SAVIGNAC REFRIGERATION INC.	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	105.75 \$
7297	SBM - DIJITEC INC.	FOURNITURES DE BUREAU	65.48 \$
7298	SERVICES TECHNIQUES INCENDIES PROVINCIAL	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	1 943.08 \$
7299	EQUIPEMENTS SIGMA INC.	ENTRETIEN ÉQUIPEMENT CAMION DÉNEIGEMENT, PIÈCES ET ACCESSOIRES	893.20 \$
7300	SIGNALÉTIK INC.	AQUEDUC CHEMIN DES LOISIRS	1 103.76 \$
7301	SIGNOPLUS INC.	REFORME DES NOS CIVIQUES, SIGNALISATION ET ACCESSOIRES, ENTRETIEN ET RÉPARATION CENTRE COMMUNAUTAIRE	492.68 \$
7302	SOMAVRAC (C.C) INC.	SABLE, SEL DÉNEIGEMENT	1 525.64 \$
7303	ENERGIES SONIC RN S.E.C.	FÉERIE DE NOËL, ESSENCE ET HUILE DIESEL	2 314.86 \$
7304	TOURISME MAURICIE	PUBLICITÉ TOURISTIQUE, FORMATION TOURISME	282.84 \$
7305	ACCESSOIRES D'AUTO LEBLANC LTEE	ACHAT OUTILS	677.33 \$
7306	ASSOCIATION DES DIRECTEURS	ADHESION ADMQ, ASSURANCES CAUTIONNEMENT	735.75 \$
7307	REJEAN AUDET	FRAIS REPRÉSENTATION DU CONSEIL	180.31 \$
7308	RICHARD BEAULIEU	FÉERIE DE NOËL	60.00 \$
7309	BELANGER SAUVE , AVOCATS	AUTRES SERVICES JURIDIQUES	5 648.81 \$
7310	BELLERIVE JOCELYN	CONTRAT DÉNEIGEMENT CHEMINS	10 024.79 \$
7311	MAURICE BOISVERT	FÉERIE DE NOËL	105.00 \$
7312	BOUCHER LOUIS	FÉERIE DE NOËL	5.00 \$
7313	LOUIS-OLIVIER BOUCHER	FÉERIE DE NOËL	5.00 \$
7314	BOURGOUIN JEAN-CHARLES	FÉERIE DE NOËL	25.00 \$
7315	CORPO DES OFFICIERS MUNICIPAUX	FORMATION ET CONGRES INSPECTEUR, ADHÉSION COMBEQ	931.30 \$
7316	LISE COTE	FÉERIE DE NOËL	45.00 \$
7317	DEZIEL LEO	FÉERIE DE NOËL	15.00 \$
7318	XAVIER DUGUAY MERCIER	FÉERIE DE NOËL	5.00 \$
7319	FEDERATION QUEBECOISE DES MUN.	ADHÉSION FQM	1 871.93 \$
7320	GARANT LISE	FÉERIE DE NOËL	5.00 \$

7321	EVELINE GIGUERE	FÉERIE DE NOËL	50.00 \$
7322	GROUPE ULTIMA INC.	ASS. DÔME DÉNEIGEMENT	63.00 \$
7323	GROUPE CLR	TÉLÉPAGE ET COMMUNICATION DÉPANNAGE, SYSTÈME DE COMMUNICATION	183.04 \$
7324	ANDRÉ LEMAY	FÉERIE DE NOËL	45.00 \$
7325	MAGNY YVAN	CONSULTATION URBANISME	275.00 \$
7326	MINISTRE DES FINANCES	FORMATION CONGRÈS SÉCURITÉ CIVILE	20.00 \$
7327	PG SOLUTIONS INC.	ENTRETIEN INFORMATIQUE, ENTRETIEN LOGICIEL PERMIS ET CARTE	14 325.88 \$
7328	PICOTTE YVON	FÉERIE DE NOËL	20.00 \$
7329	POSTES CANADA	PUBLICATIONS MUNICIPALES	963.23 \$
7330	CLOÉ POULIN-COLLINS	FÉERIE DE NOËL	10.00 \$
7331	QUEBEC MUNICIPAL	FOURNITURES DE BUREAU	321.93 \$
7332	SAMSON CLAUDE	FÉERIE DE NOËL	30.00 \$
7333	MARTIAL SAMSON	FÉERIE DE NOËL	5.00 \$
7334	FRANCOIS VERONNEAU	FÉERIE DE NOËL	20.00 \$
7335	ANDRÉ MATTEAU	FÉERIE DE NOËL	50.00 \$
7336	MODOC IMPRIMERIE	PROMOTION 150E	821.84 \$
150105	L'UNION-VIE	ASSURANCES COLLECTIVES À PAYER	1 207.77 \$
150105	BELL MOBILITE INC.	CELLULAIRES VOIRIE, INCENDIE, AQUEDUC PRINCIPALE, AQUEDUC SAMSON/MARCHAND	95.20 \$
150105	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ SENTIER BOTANIQUE	48.65 \$
150112	HYDRO-QUEBEC	ÉCLAIRAGE DES RUES	1 842.15 \$
150113	HYDRO-QUEBEC	ÉCLAIRAGE DES RUES	222.79 \$
150113	SOGETEL INC.	TÉLÉPHONES MAISON DU CITOYEN, CASERNE, GARAGE, AQUEDUC PRINCIPALE, LOISIRS, GARAGE DE LA CULTURE, INTERNET CASERNE, TÉLÉCOPIEUR, VLAN AQUEDUC PRINCIPALE, SAMSON/MARCHAND	618.27 \$
150119	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ AQUEDUC	1 951.60 \$
		TOTAL CHÈQUES ET ACCÈS D	113 913.30 \$
		GRAND TOTAL	139 863.24 \$

RÉS. 2015-01-03 COMPTES

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le paiement des comptes au montant de 54 406.56 \$ pour 2014 et 34 800.37 \$ pour 2015 selon la liste des comptes à payer. Les autres dépenses sont déjà autorisées par résolution ou par le biais du règlement 2006-010 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires.

Adoptée

RÉS. 2015-01-04 TRANSFERT MRC VENTE NON-PAIEMENT DE TAXES

Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par madame Charline Plante, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le transfert à la MRC pour vente tous les dossiers ayant de l'arréage de plus d'un an à la date de référence selon la politique de vente pour non-paiement de taxes adoptée le 14 décembre 2006 (Rés. 2006-12-293).

Adoptée

RÉS. 2015-01-05 REPRÉSENTANTES VENTE NON-PAIEMENT DE TAXES

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal nomme madame Isabelle Bournival, directrice-générale et madame Édith Ménard, secrétaire-administrative pour enchérir au nom de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton lors de la vente pour non-paiement de taxes du 9 avril 2015.

Adoptée

RÉS. 2015-01-06 SUBVENTION MAISON DES JEUNES

Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité que la municipalité accorde à la Maison des Jeunes une subvention au montant de 2 500.00 \$ pour l'année 2015.

Ce montant est payé en deux versements sur demande de la responsable.

Une subvention de 1 500.00 \$ est également accordée pour la tenue du Camp de Jour de l'été 2015.

Adoptée

RÉS. 2015-01-07 CONGRÈS COMBEQ

Sur proposition de monsieur Louis Frappier appuyé par monsieur Sébastien Houle, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise madame Anne-Claude Hébert Moreau, responsable de l'urbanisme et monsieur Mario Samson, contremaître à s'inscrire au Congrès 2015 qui aura lieu à Charlevoix les 16, 17 et 18 avril. Le coût d'inscription est de 550.00 \$ plus taxes chacun. Les dépenses inhérentes à ce congrès seront payées sur présentation de pièces justificatives.

Adoptée

RÉS. 2015-01-08 CPTAQ – MICHEL MARCOUILLER

Attendu que La demande d'aliénation et de lotissement du terrain de monsieur Michel Marcouiller qui devrait être cédé en partie à monsieur Éric Marcouiller et éventuellement à monsieur Francis Marcouiller est en conformité avec l'article 62 de la Loi sur la Protection du Territoire et des Activités Agricoles;

Attendu que la vocation et l'utilisation des terres seront les mêmes.

Attendu que La demande de monsieur Michel Marcouiller ne contrevient à aucun article du règlement de zonage 2010-012.

Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal recommande l'acceptation de la demande de monsieur Michel Marcouiller pour les raisons ci-haut mentionnées.

Adoptée

RÉS. 2015-01-09 MANDAT PLURITEC RAPPORT D'ANALYSE AQUEDUC
DOMAINE OUELLET

Sur proposition de monsieur Louis Frappier appuyé par monsieur Sébastien Houle, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal mandate la firme d'ingénieurs Pluritec pour la préparation d'un rapport d'analyse concernant le raccordement du réseau privé d'aqueduc du domaine Ouellet au réseau d'aqueduc de la municipalité, avenue Principale. Le coût est de 4 260.00 \$ plus taxes.

Adoptée

RÉS. 2015-01-10 ACHAT PNEUS POUR CAMION CITERNE

Sur proposition de monsieur Louis Frappier appuyé par monsieur Robert Morais, il est résolu à l'unanimité que la municipalité fasse l'achat de pneus pour le camion citerne. La soumission retenue de Charles Turcotte et Fils Ltée est de 4 593.48 \$ taxes incluses.

Adoptée

RÉS. 2015-01-11 FORMATION POMPIERS

Attendu que le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

Attendu que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

Attendu qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

Attendu que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

Attendu que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

Attendu que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

Attendu que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton prévoit la formation de 15 pompiers au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Attendu que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Maskinongé en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé par madame Charline Plante appuyée par monsieur Sébastien Houle, et résolu de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Maskinongé.

Adoptée

RÉS. 2015-01-12 NETTOYAGE DES BASSINS

Sur proposition de monsieur Louis Frappier appuyé par monsieur Robert Morais, il est résolu à l'unanimité que la municipalité doit procéder au nettoyage et l'entretien des bassins au coût d'environ 9 000.00 \$, montant déjà prévu au budget.

Adoptée

RÉS. 2015-01-13 ADHÉSION ADMQ

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité de payer la cotisation annuelle pour l'adhésion à l'ADMQ de la directrice générale, Isabelle Bournival au montant de 735.75 \$ taxes incluses pour l'année 2015.

Adoptée

RÉS. 2015-01-14 PROTOCOLE D'ENTENTE CLR INCENDIE ET 9-1-1

Sur proposition de monsieur Louis Frappier appuyé par monsieur Robert Morais, il est résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton accepte les protocoles d'entente avec CLR concernant le service de répartition téléphonique 9-1-1 et le service de répartition secondaire pour les incendies.

Monsieur le maire Réjean Audet et madame Édith Ménard, secrétaire-administrative en l'absence de la directrice générale Isabelle Bournival pour congé de maladie, sont autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton les documents nécessaires.

Adoptée

RÉS. 2015-01-15 BONIFICATION AUX CHAUFFEURS ET AUX GUIDES FÉERIE
DE NOËL

Sur proposition de madame Charline Plante appuyée par monsieur Robert Morais, il est résolu à l'unanimité que pour la période de la Fête de Noël, 18 personnes se sont impliquées comme chauffeurs et/ou guides. Un montant de reconnaissance leur est attribué, comme les années passées, au montant de 5.00 \$ par tour ce qui correspond à un montant de 450.00 \$ à verser.

Adoptée

Sur proposition de madame Charline Plante appuyée par monsieur Sébastien Houle, il est résolu à l'unanimité que la municipalité a embauché Productions Maskishow pour l'installation de lumières pour le Garage de la Culture et l'Église au coût de 300.00 \$ plus taxes.

Adoptée

Sur proposition unanime des membres du conseil municipal, il est résolu que des remerciements très sincères sont adressés à Lafrenière Tracteur pour le prêt d'un tracteur lors de la Fête de Noël.

Adoptée

AFFAIRES NOUVELLES

SÉBASTIEN HOULE

- Monsieur Houle remercie madame Lalime de la Résidence pour personnes âgées qui nous a accueillis, certains membres du conseil, à Noël avec un dîner en présence des résidents. Un merci spécial à Nicolas Pellerin qui a fait l'animation, il a joué du violon, chanté, tout le monde à eu du plaisir. Cette activité existe depuis 2 ans et c'est très apprécié de tous.
- Monsieur Houle remercie madame Josée Leboeuf du Lutin Marmiton qui a organisé un souper pour les moins chanceux, les gens seuls à Noël. Elle les a accueilli gratuitement avec un souper accompagné d'un verre de vin, un cadeau a été également remis aux enfants présents. Cette activité a été réalisée avec la collaboration de madame Nathalie Denault de Pur Safran et madame Isabelle Héroux de la Boulangerie. Encore une fois, Nicolas Pellerin était présent pour l'animation, c'était le lendemain du dîner à la résidence de personnes âgées. Cette activité est également très appréciée. Des commerçants ont également participé en donnant des cadeaux. Ce sont deux belles initiatives du temps des fêtes.

CHARLINE PLANTE

- Madame Plante remercie les chauffeurs et guides ainsi que tous ceux qui se sont impliqués pour la Fête de Noël.
- Madame Plante mentionne qu'en l'absence de madame Rita Deschênes elle procède au tirage du concours Faisons Briller St-Élie. Le gagnant est monsieur André Matteau qui se mérite le prix de 50.00 \$.
- Madame Plante mentionne qu'elle travaille avec madame Rita Deschênes et monsieur Pierre Deshaies pour la reconstruction et le remodelage du site web de la municipalité. Nous avons fait des démarches auprès de ADN Communications afin de mettre celui-ci à jour et plus dynamique, donc plus facile de consultation et plus vite dans la manière d'avoir les informations. D'ici avril, la nouvelle plateforme devrait être fonctionnelle.

Sur proposition de monsieur Louis Frappier appuyé par monsieur Robert Morais, il est résolu à l'unanimité que monsieur le maire, Réjean Audet, est autorisé à signer pour et au nom de la municipalité le contrat avec ADN Communications pour le remodelage du site web. Le coût est de 24 995.00 \$ plus taxes, montant qui était déjà prévu au budget.

Adoptée

ROBERT MORAIS

- Monsieur Morais remercie madame Lise Bellemare pour sa collaboration et sa compréhension, lors du déménagement du local de la ligue de Baseball poche, pour tous les inconvénients que cela a pu occasionner.
- Monsieur Morais remercie et félicite monsieur Alain Courchesne et monsieur Alain Gélinas pour le déneigement. Ils ont fait un très beau travail, les rues sont très bien entretenues et à ce jour, aucune plainte n'a été signalée.

AVIS DE MOTION

Monsieur Sébastien Houle donne un avis de motion pour apporter une modification de l'article 3 du règlement 2014-012 relatif aux taux et modalités de taxation pour 2015.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Vingt personnes assistent à la séance du conseil.

Quelques questions sont posées sur les sujets suivants :

- Distance entre un puits et fosse septique
- Calendrier du 150^e, belle présentation
- Muni-Info, belle présentation
- Item « Cas particuliers » enlevé
- Résultat final du budget dans Muni-info
- Origine de l'item « Cas particuliers »
- Étude aqueduc du Domaine Ouellet imposée aux citoyens
- Privilège aqueduc Domaine Ouellet plutôt que Lac Plaisant
- Taxe spéciale de quartier pour aqueduc Domaine Ouellet
- Résidents route des Lacs pourront-ils se brancher s'il y a aqueduc au Domaine Ouellet
- Résidents Domaine Ouellet paient des taxes sans avoir le service
- Lacs à l'étude
- Système aqueduc avenue Principale peut-il fournir le Domaine Ouellet?

PÉRIODE DE SUGGESTIONS

- Le conseil doit prendre position contre la venue des éoliennes.

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par madame Charline Plante, il est résolu à l'unanimité la clôture de la séance à 20h50.

Adoptée

Conformément à l'article 164 du Code municipal, monsieur le maire a soumis ces résolutions au vote des membres du conseil municipal. Tous les membres présents du conseil approuvent l'adoption de ces résolutions.

Je, Réjean Audet, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Odette Villemure
Secrétaire-réceptionniste

Réjean Audet, maire